

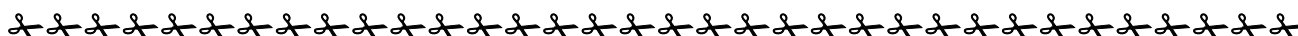
**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

Madame, Monsieur,

Afin de **confirmer votre inscription en première année 2022/2023**, à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Fleyriat, nous vous demandons de nous adresser dans les délais qui sont précisés sur la page suivante, **le coupon réponse renseigné ci-dessous accompagné :**

- d'un chèque de 170 euros correspondant au montant des droits d'inscriptions universitaires (tarif 2021-2022) libellé à l'ordre du Trésor Public. **Ce chèque sera encaissé même en cas de désistement.**
- Du dossier administratif complet.
- Selon la situation de chacun, le dossier de demande de dispense d'enseignement et/ou de demande d'aménagements de formation.



**COUPON REPONSE**

Je soussigné (e) : (NOM Prénom) -----

Adresse postale : -----  
-----

Adresse mail : -----

Téléphone : -----

**M'engage,**

- A confirmer mon inscription en première année 2022/2023, à l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de Fleyriat en m'acquittant des droits d'inscription universitaire 2022/2023.
- **A poursuivre les modalités d'inscription et que toutes les pièces nécessaires soient présentes le jour de la rentrée le lundi 05 septembre 2022**
- A prendre connaissances des obligations vaccinales et d'immunisation.

Date et signature :

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris

CS 90401

01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tél. : 04.74.45.43.83

Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

# DOSSIER D'INSCRIPTION IFSI FLEYRIAT

**CHAQUE DOSSIER SERA A CLASSER  
DANS UNE SOUS-CHEMISE EN INSCRIVANT VOTRE NOM ET PRENOM**

## DOCUMENTS A ENVOYER AU SECRETARIAT

**Vous devez envoyer votre dossier au plus tard :**

- **Le 20 juillet 2022** pour les candidats ayant accepté définitivement entre le 02 juin et le 11 juillet.
- **Le 26 août 2022** pour les candidats ayant accepté définitivement entre le 12 juillet et le 21 août.
- **Dans les plus brefs délais**, pour les candidats ayant accepté définitivement à partir du 22 août.

**[La date de la rentrée est fixée au lundi 5 septembre 2022 à 9h](#)**

**Nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur le site de l'IFSI  
pour prendre connaissance des changements éventuels**

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris  
CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS** (formulaire n°1)

**FORMATION INFIRMIERE  
PROMO 2022/2025 – Rentrée du Lundi 05 septembre 2022**

Nom (en majuscules) : ..... Nom épouse : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Situation de famille : ..... Nombre d'enfants : .....

Adresse personnelle : .....  
.....

Adresse pendant les études : .....  
.....

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

Mail : .....

Numéro de sécurité sociale : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Clé : \_\_\_\_\_

**PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :**

	1 <sup>ère</sup> personne	2 <sup>ème</sup> personne
Nom Prénom		
Adresse		
Téléphone		
Lien de parenté		

**DIPLOMES OBTENUS :**

INTITULE	SERIE	LIEU	ANNEE OBTENTION

**EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :**

EMPLOI OCCUPE	LIEU	DATES (DEBUT ET FIN DE CONTRAT)

**QUELLE ETAIT VOTRE SITUATION AVANT D'ENTRER EN FORMATION :**

.....

**SITUATION ACTUELLE :**

Quelle est votre situation professionnelle à ce jour ? .....

**\* Si vous êtes salarié(e) :**Statut juridique de votre employeur actuel : Public  Privé  Autre  , précisez :

Sollicitez-vous une prise en charge par son intermédiaire ? Auprès de quel organisme : .....

.....

**\* Si vous êtes demandeur d'emploi :**

Quel est votre numéro d'identifiant : .....

Etes-vous indemnisé(e) ? .....

**Si oui, joindre l'attestation de prise en charge****\* Autre situation :**

Faites-vous des démarches auprès d'un organisme financeur, si oui lequel : .....

Si non, sollicitez-vous une bourse d'études ? : .....

**En cas de modifications durant votre scolarité (familiale, adresse, RIB, prise en charge, etc...) merci de nous en informer le plus rapidement possible.**

**Liste des pièces justificatives à joindre et à agraffer à la fiche de renseignements (formulaire n°1) :**

- Attestation d'admission sur PARCOURSUP ou attestation de désinscription ou de non inscription pour les candidats sélectionnés par la voie Formation Professionnelle Continue**
  
- Attestation d'acquiescement de la CVEC\_« Contribution Vie Etudiante Et De Campus » d'un montant de 92 €, ou d'exonération de la CVEC (pour les candidats sélectionnés par la voie Formation Professionnelle Continue), se connecter sur le site du CROUS <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>**
  
- Une photocopie de votre pièce d'identité ou de votre titre de séjour.**
  
- Photocopie de l'attestation de droit en cours de validité de l'immatriculation à la Sécurité Sociale (site ameli.fr).**
  
- Attestation d'assurance de responsabilité civile.** L'étudiant infirmier doit être couvert individuellement par une assurance responsabilité civile.
  
- Attestation d'assurance de responsabilité professionnelle et protection juridique (exemples : MACSF adhésion gratuite).**
  
- Photocopie de votre diplôme du baccalauréat certifiée conforme à l'original par vous-même (notez la mention « document certifié conforme à l'original », datez et signez).**
  - Pour les bacheliers de 2022, dès l'obtention du diplôme.
  - Pour les baccalauréats étrangers, fournir l'attestation de comparabilité délivrée par le Centre ENIC-NARIC ainsi qu'une attestation de niveau de langue français requis B2
  
- Photocopie de l'AFGSU niveau 2 (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence) si vous l'avez effectuée **et/ou l'attestation de réhabilitation si > 4 ans.****

DATE :

SIGNATURE :

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris  
CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS - STAGES** (formulaire n°2)

**FORMATION INFIRMIERE  
PROMO 2022/2025 – Rentrée du Lundi 5 septembre 2022**

Nom (en majuscules) : ..... Nom épouse : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Adresse personnelle : .....

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

N° sécurité sociale : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Possibilité d'hébergement pendant les stages : .....

Permis de conduire : OUI  NON

Voiture : OUI  NON

Marque : ..... Modèle : .....

Puissance fiscale : .....

ASSURANCE :

Organisme : ..... N° contrat : .....

Date validité : ..... au .....

**Pièces justificatives à joindre et à agraffer à la fiche de renseignements – stages (formulaire n°2) :**

- Permis de conduire
- Photocopie de la carte grise pour le véhicule utilisé pour les déplacements en stage
- Photocopie de l'attestation d'assurance (carte verte) de votre véhicule (année en cours)

DATE :

SIGNATURE :



**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris  
CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS - STAGES** (formulaire n°2 Bis)

**FORMATION INFIRMIERE  
PROMO 2022/2025 – Rentrée du Lundi 05 septembre 2022**

**A renvoyer remplie au plus tôt par mail à la coordinatrice des stages  
[eogentit@ch-bourg01.fr](mailto:eogentit@ch-bourg01.fr)**

Nom (en majuscules) : ..... Nom épouse : .....

Prénoms : .....

N° de téléphone : ..... N° de portable : .....

Mineur : OUI  à quelle date serrez-vous majeur : ..... Majeur : OUI

Adresse pendant la formation : .....  
.....  
.....

Autres possibilités d'hébergements pendant les stages (même très éloignés en France) :  
.....  
.....  
.....  
.....

**Expériences professionnelles et stages antérieurs :**

Avez-vous déjà **travaillé** ou **été en stage** dans une structure de soins ou médico-sociale ?

OUI  NON

Si oui, merci d'indiquer pour chaque expérience :

- le nom de l'établissement
- le type de service
- la fonction exercée
- la durée

.....

.....

.....

.....

.....

Permis de conduire : OUI  NON  Si non, date de passage du permis : .....

Voiture : OUI  NON

Les stages s'effectuant souvent hors de l'agglomération Burgienne, il est nécessaire d'être autonome dans vos déplacements. **L'absence de véhicule n'est pas un critère acceptable pour refuser un stage** éloigné de votre domicile (en dehors des personnes mineures).

**Il est vivement conseillé aux candidats non vaccinés contre l'hépatite B de débiter cette vaccination dès la constitution du dossier d'inscription car le schéma vaccinal complet nécessite *trois injections* et un taux d'anticorps 1 mois après la dernière injection.**

**Ces vaccinations conditionnent votre départ en stage le 7 novembre 2022. Dans le cas où votre schéma vaccinal serait incomplet ce 1er stage serait différé l'été suivant la rentrée. Les vaccinations coqueluche, grippe, rougeole-oreillons, varicelle sont recommandées**

***Rappel : L'Article L3111.4 du code de la santé publique prévoit une obligation vaccinale contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite pour les personnes exerçant une activité professionnelle l'exposant à des risques de contamination.***

DATE :

SIGNATURE :



**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**CENTRE HOSPITALIER DE BOURG EN BRESSE**

**Direction des Ressources Humaines**

**Secteur Rémunération/Avancements**

900 route de Paris – CS 90401 – 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX

**FICHE INDIVIDUELLE DE REMUNERATION  
DES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS (formulaire 3)**

Nom ..... Prénom .....

Nom d'usage ..... Promotion : 2022 / 2025

Date de naissance ...../...../..... Lieu de naissance .....

Situation de famille :

- Célibataire
- Marié (e)  Date de mariage .....
- Pacsé (e)  Date du Pacs .....
- Conjoint (Nom et Prénom) .....
- Date de naissance du conjoint .....
- Divorcé (e)
- Veuf (ve)

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone fixe ..... Téléphone portable .....

Numéro **personnel** de sécurité sociale avec la clé (15 chiffres) attribué dès l'âge de 16 ans par la sécurité sociale.

|\_| |\_.| |\_.| |\_.| |\_.| |\_.| / |\_.|

Bénéficiez-vous d'une prise en charge financière au titre de la Promotion Professionnelle par votre employeur ou autres organismes (CNASEA, Pôle Emploi, Fongecif, RSA ... ) ?

NON  OUI  Précisez : .....

Si oui, percevez-vous une rémunération de cet organisme ? OUI  NON



Toute déclaration erronée peut faire l'objet d'un redressement de la part de l'URSSAF

**Liste des pièces justificatives à joindre et àagrafer à la fiche individuelle de rémunération des étudiants en soins infirmiers (formulaire n°3) :**

- Relevé d'Identité Bancaire au nom de l'étudiant
- Photocopie de l'attestation de droit en cours de validité de l'immatriculation à la Sécurité Sociale (site ameli.fr).
- Une photocopie de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport.

**Ces documents sont indispensables pour le versement de vos indemnités.  
Un seul document manquant entraîne le non-paiement des indemnités de toute la promotion à laquelle vous appartenez.**

***En cas de modifications durant votre scolarité (familiale, adresse, RIB, prise en charge, etc...) merci de nous en informer le plus rapidement possible.***

Date :

Signature :

## INFORMATIONS ET DEMARCHES IMPORTANTES

### AIDE REGIONALE

La campagne de bourses pour les formations sanitaires et sociales 2022/2023 débutera le 1<sup>er</sup> juin 2022 pour les étudiants qui entreront en formation en **1<sup>ère</sup> année** en septembre 2022.

Votre demande sera validée uniquement dès confirmation de votre entrée en formation.

Pour saisir votre demande rendez-vous sur le site : [www.aidesfss.auvergnerhonealpes.fr](http://www.aidesfss.auvergnerhonealpes.fr)

Bien lire le règlement d'attribution avec de commencer votre saisie pour connaître vos droits et notamment les conditions de cumuls.

Pour l'IFSI-IFAS FLEYRIAT, le **CODE ETABLISSEMENT** est : **ETAB23**

Contactez le secrétariat de l'IFSI si besoin.

**Au plus tôt vous faites votre demande de bourse, au plus tôt vous avez la réponse de l'attribution des bourses.**

**Attention : vous avez jusqu'au 31 octobre 2022 pour réaliser votre demande de bourse régionale.**

### TENUES PROFESSIONNELLES

Les tenues professionnelles seront fournies par l'Institut.

### FOURNITURES

Un livre d'anglais en lien avec une plateforme d'apprentissage de l'anglais professionnel est obligatoire et utile tout au long de la formation. Il est à la charge des étudiants et fourni après la rentrée.

Le tarif 2021 était de 15 euros. Le tarif 2022 n'est pas connu à ce jour mais ne devrait pas beaucoup varier.

### REPAS

Vous pouvez prendre vos repas au self du Centre Hospitalier avec un tarif CROUS (coût scolarité 2021/2022 de 3,30 €) pour un repas complet. Carte de self à créditer par le service économique, prévoir un chèque le jour de la rentrée.

Service Economique  
Bâtiment administration – 1<sup>er</sup> étage  
Poste 4154

## REPAS

Les étudiants, souhaitant se restaurer au self sur l'hôpital, devront effectuer un 1<sup>er</sup> versement par chèque à l'ordre de :

### **Régie des recettes des services économiques**

Il sera à déposer auprès des secrétaires de l'IFSI le jour de la rentrée, lundi 05 septembre.

Vous pourrez vous rendre au self avec votre carte qui sera créditée à compter du lundi 12 septembre.

Avant cette date : merci d'amener vos repas au cours de la semaine n°36 (du 5/09 au 09/09). Vous pouvez amener vos repas et les consommer au self. L'utilisation des couverts et micro-ondes est autorisée.

Pour les rechargements de cartes tout au long de votre année d'étudiant, vous pourrez vous rendre au service économique les lundis et jeudis de 11h30 à 14h00.

**Ci-dessous coupon à détacher et à retourner avec votre règlement :**

-----  
Merci de bien vouloir choisir le montant à créditer (cocher la case) :

- 30 €
- 50 €
- 80 €
- 100 €

**NOM :**

**Prénom :**

**Statut :**

- Etudiant infirmier

**Signature :**

## LOGEMENT

Logement : appartements / studios : une liste de logement est disponible sur notre site internet.

Form'toit : la plateforme qui recense les offres de logements et les centres de formation existants, sur une même carte ! Et qui permet d'être accompagné par un conseiller dans la recherche de solutions d'hébergement adaptées. <https://www.formtoit.org/>

Dispositif Visale : le nouveau dispositif Visale d'action d'aide au logement est un service de cautionnement pour les étudiants de moins de 30 ans boursiers ou non. Il vous est possible de cumuler le dispositif avec d'autres programmes d'aides au logement comme mobiliJeune ou les APL de la CAF. Toutes les informations sur les aides Mobili-Jeune sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.papernest.com/simulation-credit-immobilier/actualites/mobili-jeune-aide-logement/>.

## FINANCEMENT

Frais annuels liés à la scolarité en soins infirmiers sur l'institut :

	Poursuite d'étude (nouveaux bacheliers, suite de formation universitaire, prépa, pris en charge pôle emploi)	Prise en charge employeur ou OPCO
Coût pédagogique de la formation	0 € (pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes)	6 900 €
Droits d'inscription universitaire – tarif scolarité 2022/2023	170 €	0 €
C.V.E.C (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) – tarif scolarité 2022/2023	92 €	0 €
Tenues professionnelles	Fournies par l'Institut	
Frais médicaux	A la charge de l'étudiant(e) : - un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique et psychologique incompatible avec l'exercice de la profession infirmière. - un certificat médical attestant que l'étudiant remplit les obligations d'immunisation et de vaccination conforme à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé en France.	

## EQUIPEMENT NUMERIQUE

En lien avec le développement de la pédagogie à distance, **il est indispensable de s'équiper de matériel informatique** (ordinateur + webcam et accès internet) vous permettant de répondre aux exigences de l'institut.

## DOSSIER MEDICAL

Documents à rapporter le jour de la rentrée du lundi 05 septembre 2022

L'admission définitive est subordonnée à la production :

Au plus tard le jour de la rentrée, d'un certificat médical **effectué par un médecin agréé par l'ARS** attestant que « *vous présentez les aptitudes physiques et psychologiques nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmier (ière)* ». **(Formulaire n°4)**

↳ Vous trouverez la liste sur le site internet de l'ARS Auvergne Rhône Alpes ou autres départements)

D'une attestation médicale attestant que l'étudiant remplit les obligations d'immunisation et de vaccination conformément à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé en France (obligations d'immunisation et de vaccination prévues les cas échéant par les dispositions du Titre 1<sup>er</sup> du livre 1<sup>er</sup> de la troisième partie législative du code de santé publique)

- diphtérie, tétanos, poliomyélite

- test tuberculique de moins de 3 mois interprété

- hépatite B et résultat de sérologie objectivant l'état d'immunité contre cette maladie conformément à l'arrêté du 2 août 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L.3111-4 du Code de Santé Publique) **(Formulaire n°5)**

↳ Ce document doit être complété par le médecin agréé ou votre médecin traitant

**Tout manquement à ces impératifs entrainera l'arrêt immédiat de la formation pour inaptitude.**

**Il est vivement conseillé aux candidats non vaccinés contre l'hépatite B et la Covid 19 de débiter cette vaccination dès la constitution du dossier d'inscription car le schéma vaccinal complet nécessite *trois injections pour chacune de ces vaccinations.***

**Ces vaccinations conditionnent votre départ en stage le 7 novembre 2022.**

**Dans le cas où votre schéma vaccinal serait incomplet ce 1er stage serait différé l'été suivant la rentrée, entraînant une prolongation de cursus**

**Les vaccinations coqueluche, grippe, rougeole-oreillons, varicelle sont recommandées**

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**OBLIGATOIRE**

**CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE** (formulaire n°4)

**Etabli par un Médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)**

**FORMATION INFIRMIERE**

**PROMO 2022/2025**

**Rentrée du Lundi 05 septembre 2022**

Je, soussigné(e), Dr \_\_\_\_\_, (Nom, Prénom),

**Médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)**

**ATTESTE QUE**

M / Mme \_\_\_\_\_ né(e) le : \_\_\_\_\_  
(Nom – Prénom de l'étudiant)

<sup>(1)</sup> Ne présente pas de contre-indication **physique et psychologique**  
à l'exercice de la profession d'infirmier (ière)

Fait le, \_\_\_\_\_

**Signature et cachet du médecin**

(1) Case à cocher

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**OBLIGATOIRE**

## **ATTESTATION MEDICALE D'IMMUNISATION** **ET DE VACCINATIONS OBLIGATOIRES** (formulaire n°5)

Conformément à l'arrêté du 2 aout 2013 fixant les conditions d'immunisation des personnes mentionnées à l'article L 3111-4 du code de la santé publique, publié au JO du 13 aout

**FORMATION INFIRMIERE**

**PROMO 2022/2025**

**Rentrée du Lundi 05 septembre 2022**

Je, soussigné(e), Dr \_\_\_\_\_, (Nom, Prénom)

**ATTESTE QUE \***

M / Mme \_\_\_\_\_ né(e) le : \_\_\_\_\_  
(Nom – Prénom étudiant)

Remplit les obligations d'immunisation et de vaccination conforme à la réglementation en vigueur pour les professionnels de santé : obligations d'immunisation et de vaccination prévues les cas échéant par les dispositions du Titre 1<sup>er</sup> du livre 1<sup>er</sup> de la troisième partie législative du code de santé publique.

Fait le \_\_\_\_\_

**Signature et cachet du médecin**

**\* Remplir le passeport vaccinal ci-joint**



# PASSEPORT VACCINAL

**Ce passeport vaccinal est à compléter par le médecin traitant (en effectuant, si nécessaire, rappel vaccinal ou bilan biologique)**

NOM : ..... PRENOM : .....

NOM DE JEUNE FILLE : ..... Date de naissance : .....

ADRESSE : .....

ADRESSE

MAIL : .....

Tel portable : ..... FORMATION : .....

<u>VACCINATIONS OBLIGATOIRES</u>	DATES	NOM DU MEDECIN (signature, tampon)
<b>Dtp ou dTcaP</b> (dTcaP conseillé lors du rappel de 25 ans)	Nom et date du dernier rappel :	
<b>Hépatite B</b> (schéma vaccinal complet et immunité acquise obligatoires avant l'entrée en stage)	Vaccination antérieure :  1 <sup>ère</sup> :  2 <sup>ème</sup> :  3 <sup>ème</sup> :  Rappels éventuels : -  En cas d'absence de vaccination, utiliser le schéma vaccinal accéléré :  J0 : J7 : J21 :	
<b>Preuve immunité Hépatite B post vaccinale</b> (obligatoire arrêté du 02.08.2013)	Dosage des anticorps anti-Hbs et si Ac anti-Hbs <100, dosage Ac anti Hbc	<b>Obligatoire</b> : Joindre la feuille de résultats de laboratoire
<b>COVID</b> :  Attestation de vaccination complète : Preuve de 3 expositions dont au moins une vaccination		<b>Obligatoire</b> : Joindre l'attestation de vaccination complète

<u>VACCINATIONS RECOMMANDEES</u>	DATES	NOM DU MEDECIN (signature, tampon)
<b>Rougeole –oreillons – Rubéole</b>  Si nés avant 1980 une injection Si nés après 1980 2 injections	Immunité rougeole acquise par la maladie : Date :	Dates vaccins : - -
<b>Varicelle</b>	Immunité acquise par la maladie : - Date :	Dates vaccins :
<u>AUTRE VACCINATION NON OBLIGATOIRE</u>	DATE	NOM DU MEDECIN (signature, tampon)
<b>BCG primo vaccination</b> (preuve écrite ou cicatrice vaccinale)	Date :	
<b>IDR si BCG fait</b>	Date : Résultat en mm :	

**Rappel : L'Article L3111.4 du code de la santé publique prévoit une obligation vaccinale contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite pour les personnes exerçant une activité professionnelle l'exposant à des risques de contamination.**

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

## **DEMANDE DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS**

### **FORMATION INFIRMIERE**

#### **PROMO 2022/2025**

#### **Rentrée du lundi 05 septembre 2022**

Conformément à l'arrêté 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009,  
dans ses articles 7 et 8 :

*« Art. 7. – Les personnes admises en formation peuvent faire l'objet de dispenses d'unités d'enseignements ou de semestres par le directeur d'établissement, après décision de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants, au regard de leur formation antérieure validée, des certifications, titres et diplômes obtenus et de leur parcours professionnel. »*

*« Art.8. – Les candidats visés à l'article 7 déposent auprès de l'établissement d'inscription leur demande de dispense sur la base des documents suivants :*

- La copie d'une pièce d'identité*
- Le(s) diplôme(s) originaux détenu(s)*
- Le cas échéant, une attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans*
- Le cas échéant, le(s) certificat(s) du ou des employeurs attestant de l'exercice professionnel de l'intéressé*
- Un curriculum vitae*
- Une lettre de motivation*
- Une attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers. »*

**Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif, merci de remplir et transmettre au secrétariat de l'IFSI le formulaire de demande ci-joint, accompagné des pièces justificatives nécessaires.**

**Ces documents font partie de votre dossier d'inscription et doivent donc être envoyés à l'Institut de formation dans les délais fixés.**

La situation sera étudiée lors de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants de la rentrée scolaire 2022/2023.

Une réponse écrite sera adressée aux étudiants ayant fait la demande.

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
 Tél. : 04.74.45.43.83  
 Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**DEMANDE DE DISPENSE D'ENSEIGNEMENTS** (formulaire n°6)

**FORMATION INFIRMIERE**

**PROMO 2022/2025**  
**Rentrée du lundi 05 septembre 2022**

Nom (en majuscules) : .....

Nom d'épouse : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Demande à être dispensé(e) des UE suivantes :

SCIENTES HUMAINES SOCIALES ET DROIT	Dispense(s) souhaitée(s) *
UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie S1	
UE 1.1 Psychologie, sociologie, anthropologie S2	
UE 1.2 Santé publique et économie de la santé S2	
UE 1.2 Santé publique et économie de la santé S3	
UE 1.3 Législation, éthique, déontologie S1	
UE 1.3 Législation, éthique, déontologie S4	
SCIENTES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES	
UE 2.1 Biologie fondamentale	
UE 2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	
UE 2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie	
UE 2.10 Infectiologie, hygiène	
SCIENTES ET TECHNIQUES INFIRMIÈRES, INTERVENTIONS	
UE 4.1 Soins de confort et de bien être	
INTÉGRATION DES SAVOIRS ET POSTURES PROFESSIONNELLES	
UE 5.1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	
METHODE DE TRAVAIL	
UE 6.2 Anglais S1	
UE 6.2 Anglais S2	
AUTRES UE	

\*Case à cocher

## Liste des pièces justificatives à joindre et à agraffer à la demande de dispenses d'enseignements :

- Copie d'une pièce d'identité
- Diplôme (précisez) :
- Attestation de validation d'ECTS de moins de 3 ans
- Certificats des employeurs attestant de l'exercice professionnel
- Curriculum vitae
- Lettre motivée de la demande de dispense
- Attestation de niveau de langue B2 française pour les candidats étrangers
- Pour la ou les UE concernées par la demande de dispense : justificatifs des notes obtenues et programme détaillé du contenu des enseignements

Je demande à bénéficier d'une dispense d'enseignements en raison de mon parcours professionnel et/ou de formation antérieur à l'entrée en IFSI.

J'ai pris connaissance des conséquences d'une dispense, à savoir qu'aucune note ne sera attribuée aux enseignements dont je suis dispensé(e). Ils ne seront donc pas pris en compte dans le cadre d'une éventuelle compensation.

**Tout dossier incomplet à la date du 19 septembre 2022 sera nul et non avenu.**

Date de la demande :

Signature du candidat admis :

## **IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
Tél. : 04.74.45.43.83  
Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

# **DEMANDE D'AMENAGEMENTS DES ETUDES**

## **FORMATION INFIRMIERE PROMO 2022/2025**

**Rentrée du lundi 05 septembre 2022**

Conformément à l'arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, article 4-1 :

« Les étudiants infirmiers peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'institut dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivants :

- **activités complémentaires aux études** : étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne dans les six derniers mois, étudiants engagés dans plusieurs cursus, étudiants entrepreneurs, artistes et sportifs de haut niveau, étudiants exerçant les activités mentionnées à l'article L. 611-11 du code de l'éducation ;
- **situations personnelles particulières** : femmes enceintes, étudiants chargés de famille ou en situation de proche aidant, étudiants en situation de handicap, étudiants à besoins éducatifs particuliers, étudiants en situation de longue maladie ;

La section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles détermine les possibilités d'aménagements de déroulement des études pour tenir compte des différents cas de figure mentionnés aux deux alinéas précédents. Elle propose, pour chacun des dossiers qui lui sont soumis, des aménagements qui peuvent porter en fonction des besoins sur l'emploi du temps, la durée du cursus d'études, ainsi que sur les modalités d'enseignement et de contrôle de connaissances et de compétences, par le biais notamment des technologies numériques dont dispose l'établissement.

Ces aménagements font l'objet d'un contrat pédagogique annuel signé par l'étudiant et la direction de l'institut de formation. »

Le candidat à l'entrée en formation qui souhaite demander un aménagement de ses études, doit faire ses démarches **dès son inscription**.

Il doit envoyer avec son dossier d'inscription, un formulaire de demande d'aménagement accompagné des pièces suivantes :

- Lettre de demande d'aménagement des études motivée précisant la situation de l'étudiant et le ou les aménagements souhaités.
- Pièces justificatives spécifiques selon le cas de figure, conformément au tableau présent sur le formulaire.

La situation sera étudiée lors de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants de la rentrée scolaire 2022/2023.

Une réponse écrite sera adressée aux étudiants ayant fait la demande.

**IFSI / IFAS - FLEYRIAT**

900 Route de Paris - CS 90401  
 01012 BOURG EN BRESSE CEDEX  
 Tél. : 04.74.45.43.83  
 Site : [www.ifsibourg.fr](http://www.ifsibourg.fr)

**DEMANDE D'AMÉNAGEMENT DES ÉTUDES** (formulaire n°7)

**FORMATION INFIRMIERE  
 PROMO 2022/2025  
 Rentrée du lundi 05 septembre 2022**

Nom (en majuscules) : .....

Nom épouse : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

**Demande à bénéficier d'un aménagement pour la raison suivante :**

**Activités complémentaires aux études**

<b>Cocher la case correspondant à votre situation</b>	<b>Situation du demandeur</b>	<b>Pièces justificatives à fournir</b>
<input type="checkbox"/>	Étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne dans les 6 derniers mois	Attestation de l'employeur
<input type="checkbox"/>	Étudiants engagés dans plusieurs cursus d'études	Certificat(s) de scolarité ou d'inscription dans un établissement d'enseignement
<input type="checkbox"/>	Étudiants entrepreneurs	Document preuve de la gestion de l'entreprise
<input type="checkbox"/>	Artistes et sportifs de haut niveau	Document du Ministère concerné attestant du haut niveau
<input type="checkbox"/>	Étudiants relevant de l'article L. 611-11 du code de l'éducation	Certificat établi par l'autorité supérieure

**Situations personnelles particulières**

<b>Cocher la case correspondant à votre situation</b>	<b>Situation du demandeur</b>	<b>Pièces justificatives à fournir</b>
<input type="checkbox"/>	Femmes enceintes	Certificat médical de déclaration de grossesse
<input type="checkbox"/>	Étudiants chargés de famille ou en situation de proche aidant	Justificatif de la situation : livret de famille, attestation médicale de proche aidant
<input type="checkbox"/>	Étudiants en situation de handicap	Certificat médical MDPH de l'année en cours
<input type="checkbox"/>	Étudiants à besoins éducatifs particuliers	Certificat médical MDPH de l'année en cours
<input type="checkbox"/>	Étudiant en situation de longue maladie	Certificat médical

Date de la demande :

Signature du candidat admis :